



FNB Fidelity Advantage Ether^{MC}

**Rapport semestriel de
la direction sur le
rendement du Fonds**
30 septembre 2023

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Certaines parties de ce rapport, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives, se rapportent à des événements ou à des conditions futurs, ou contiennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions prospectives semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies ou les perspectives futurs, et sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient se révéler inexactes dans l'avenir.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements ainsi que les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à les examiner attentivement, ainsi que tout autre facteur, avant de prendre une décision de placement et nous vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 septembre 2023

FNB Fidelity Advantage Ether^{MC}

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers semestriels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers semestriels gratuitement, sur demande, en appelant au 1 800 263-4077, en nous écrivant à Fidelity Investments, 483 Bay Street, Suite 300, Toronto (Ontario) M5G 2N7 ou en visitant notre site Web à www.fidelity.ca ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Analyse du rendement par la direction

Résultats

Le FNB Fidelity Advantage Ether^{MC} (le Fonds) a affiché un rendement de -8,9 %, après déduction des frais et des charges, pour la période de six mois close le 30 septembre 2023.

En tant que fonds à actif unique, le rendement du Fonds a été déterminé uniquement par le rendement de la cryptomonnaie d'ether. Au cours de la période considérée, l'ether a été devancé par les principaux indices boursiers et obligataires. Les craintes d'une inflation élevée et d'un cycle plus long de resserrement de la politique monétaire ont continué de peser sur les actifs à risque, y compris l'ether et d'autres cryptomonnaies.

Au cours de la période, le prix au comptant de l'ether a connu une forte volatilité du cours. Les préoccupations face à l'incertitude réglementaire au sein de l'univers des cryptomonnaies ont continué de poser des risques pour les investisseurs. En avril 2023, pendant qu'une grande incertitude planait sur le statut de l'ether, la Securities and Exchange Commission (SEC) aux États-Unis a été interrogée sur la possibilité de considérer l'ether comme une catégorie de titre. Au début de la période, le cours de l'ether et des autres cryptomonnaies a baissé. De plus, la SEC a intenté plusieurs actions en justice contre les principales plateformes d'échange de cryptomonnaies, Binance et Coinbase. Cependant, il y a eu quelques développements positifs à la fin août, avec l'annonce d'une cryptomonnaie stable à base d'ether (PYUSD) indexée en dollars américains. De plus, Grayscale a remporté son procès contre la SEC pour convertir son Bitcoin Trust (BTC) en fonds négocié en bourse (FNB), ce qui pourrait créer un précédent pour de nouveaux FNB bitcoin au comptant et, par conséquent, faciliter l'accès aux cryptomonnaies pour les investisseurs. Malgré ces développements, l'ether a poursuivi sa tendance à la baisse en raison de préoccupations d'un nouveau resserrement de la part de la Réserve fédérale américaine et de retards réglementaires.

Changements au sein du portefeuille :

Au cours de la période, la position du Fonds dans l'ether a augmenté au rythme des émissions d'actions, et elle a été réduite en fonction des rachats d'actions.

Événements récents

Les gestionnaires de portefeuille, M. Edward Lui et M^{me} Reetu Kumra, continuent d'investir conformément à la stratégie indiquée dans l'objectif de placement du Fonds.

L'univers des cryptomonnaies continue d'évoluer. Le manque de transparence et la surveillance par les organismes de réglementation continuent de poser des problèmes. Cependant, les gestionnaires de portefeuille estiment que les récents développements avec les cryptomonnaies stables et Grayscale pourraient continuer de favoriser l'adoption des cryptomonnaies par le grand public.

Le 19 septembre 2023, M^{me} Anne Bell de Mississauga, en Ontario, a été nommée au comité d'examen indépendant (CEI).

Opérations entre apparentés

Gestionnaire et conseiller en valeurs

Le Fonds est géré par Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity). Fidelity est membre d'un vaste groupe de sociétés connues collectivement sous le nom de Fidelity Investments.

Fidelity fournit tous les services généraux de gestion et d'administration requis pour assurer le bon fonctionnement des activités quotidiennes du Fonds, notamment la tenue des livres et registres et d'autres services administratifs, ou prend les dispositions afin que ces services soient fournis.

Fidelity est le conseiller en valeurs du Fonds et lui fournit des services de conseils en placement. Fidelity donne des conseils en placement en ce qui a trait au portefeuille de placements du Fonds et prend des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements du portefeuille, y compris toutes les ententes de courtage nécessaires à cet égard.

Fidelity reçoit du Fonds des frais de gestion et de conseil mensuels en contrepartie de ses services, fondés sur la valeur liquidative de chaque série, lesquels sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Pour la période close le 30 septembre 2023, le Fonds a payé à Fidelity des frais de gestion et de conseil de 7 000 \$.

FNB Fidelity Advantage Ether^{MC}

Analyse du rendement par la direction – suite

Dépositaire

Fidelity, à titre de gestionnaire du Fonds, a retenu les services de sa société affiliée, Services de compensation Fidelity Canada s.r.l. (SCFC), pour agir à titre de dépositaire (le dépositaire) du Fonds et pour assurer la garde de ses actifs. SCFC a retenu les services de Fidelity Digital Asset Services, LLC pour qu'elle agisse à titre de sous-dépositaire d'ether (le sous-dépositaire) du Fonds et délègue la garde de l'ether que le Fonds détient. Le sous-dépositaire ne réside pas au Canada, et la totalité ou une partie importante de ses actifs sont situés à l'extérieur du Canada. Le Fonds a obtenu une dispense des autorités en valeurs mobilières pour permettre à SCFC d'agir à titre de dépositaire aux termes du Règlement 81-102. De plus, le Fonds, relativement à l'ether qu'il achète de SCFC ou qu'il lui vend, bénéficie d'un droit contractuel de recevoir de l'ether de SCFC ou est soumis à une obligation de lui remettre de l'ether.

En contrepartie des services de garde qu'il reçoit, le Fonds paie des droits de garde mensuels fondés sur la valeur liquidative de la série cotée, lesquels sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Pour la période close le 30 septembre 2023, le Fonds a payé des droits de garde de 5 000 \$.

Octroi de licence

Fidelity a retenu les services de Fidelity Product Services LLC, une société affiliée à Fidelity Investments, pour obtenir une licence d'utilisation des données de l'indice Fidelity Ethereum (l'« indice ») aux fins de l'établissement du prix du Fonds dont la valeur liquidative est calculée, en totalité ou en partie, en fonction du rendement de l'indice. En contrepartie des services qu'il reçoit, le Fonds paie des droits de licence mensuels fixes, lesquels sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Pour la période close le 30 septembre 2023, le Fonds a payé des droits de licence de 63 000 \$.

Comité d'examen indépendant, opérations croisées et opérations en nature

Comité d'examen indépendant

Fidelity a mis en place un comité d'examen indépendant qui intervient comme comité impartial et indépendant chargé d'examiner et de fournir des recommandations ou, le cas échéant, des approbations concernant les questions de conflits d'intérêts qui lui sont soumises par Fidelity. Le CEI prépare, au moins une fois par année, un rapport destiné aux porteurs de titres du Fonds concernant ses activités. Ce rapport est disponible, sans frais, à l'adresse www.fidelity.ca ou à la demande du porteur de titres, en communiquant avec Fidelity à l'aide des coordonnées indiquées sur la couverture arrière de ce document.

Opérations croisées et opérations en nature

Le Fonds a reçu une approbation et des instructions permanentes du CEI pour :

- i) effectuer des opérations croisées, qui sont des formes d'opérations interfonds. L'opération croisée s'entend de l'opération, effectuée par l'intermédiaire d'un courtier, où le Fonds souscrit des titres en portefeuille auprès d'un autre Fonds, d'un fonds des États-Unis ou d'un compte à gestion distincte, ou vend des titres en portefeuille à ceux-ci;
- ii) permettre au Fonds, dans certaines circonstances, de souscrire et de racheter des titres en portefeuille en contrepartie de titres d'autres instruments de placement gérés par Fidelity, comme un autre Fonds, un fonds d'investissement ou un compte à gestion distincte, au lieu de recevoir des espèces.

En vertu des instructions permanentes du CEI, Fidelity doit agir, pour chacune des opérations décrites aux points i) et ii), conformément aux politiques et aux procédures connexes et à la loi en vigueur, et se conformer aux modalités de chacune des dispenses connexes obtenues qui, dans le cas des opérations croisées, exigent le dépôt de rapports périodiques additionnels auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. De plus, les instructions permanentes exigent que les décisions de placement relatives à ces opérations : a) soient prises sans l'influence d'une quelconque entité apparentée à Fidelity et sans tenir compte de considérations se rapportant à une entité apparentée à Fidelity; b) correspondent à l'appréciation commerciale faite par Fidelity, sans égard à des considérations autres que l'intérêt du Fonds; c) se conforment aux politiques et aux procédures pertinentes de Fidelity; et d) obtiennent un résultat juste et raisonnable pour le Fonds.

Commissions de courtage

Le Fonds peut confier une partie de ses opérations de portefeuille à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity Investments, dont National Financial Services LLC, dans la mesure où il a déterminé que les compétences de ces sociétés affiliées en matière d'exécution des opérations, et les coûts de ces services, sont comparables à ceux que des sociétés de courtage admissibles non affiliées factureraient pour l'exécution des opérations seulement. Pour la période close le 30 septembre 2023, aucune commission n'a été versée à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity Investments. Au moins une fois par année, Fidelity reçoit des directives permanentes du CEI relativement aux politiques et aux procédures afférentes à la meilleure exécution des transactions avec des sociétés affiliées, y compris les courtiers affiliés à Fidelity Investments.

Faits saillants financiers

Le tableau qui suit fait état de données financières clés concernant le Fonds et a pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers à la clôture de la période des exercices indiqués. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités ou des états financiers semestriels non audités du Fonds. Veuillez vous reporter à la première page pour savoir comment vous procurer les états financiers annuels ou semestriels du Fonds.

FNB Fidelity Advantage Ether^{MC} – série L

	Semestre clos le 30 septembre 2023	Période close le 31 mars 2023 ^A
Actif net par titre de la série^B		
Actif net à l'ouverture de la période ^C	33,61 \$	25,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités :		
Total des revenus	—	—
Total des charges (à l'exclusion des distributions)	(0,16)	(0,13)
Gains réalisés (pertes)	0,05	—
Gains latents (pertes)	(2,89)	8,74
Augmentation (diminution) totale liée aux activités^C	(3,00)	8,61
Distributions :		
Revenus nets de placement (à l'exclusion des dividendes)	—	—
Dividendes	—	—
Gains en capital	—	—
Remboursement de capital	—	—
Total des distributions^{C, D}	—	—
Actif net à la clôture de la période^C	30,61 \$	33,61 \$
Ratios et données supplémentaires		
Valeur liquidative (en milliers de dollars) ^E	3 061 \$	3 361 \$
Titres en circulation ^F	100	100
Ratio des frais de gestion ^F	0,95 %	0,95 %
Ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations ou des prises en charge ^F	13,04 %	14,59 %
Ratio des frais d'opérations ^G	— %	— %
Taux de rotation du portefeuille ^H	—	0,39 %
Valeur liquidative par titre à la clôture de la période	30,6105 \$	33,6086 \$

^A Pour la période du 25 août 2022 (date d'établissement) au 31 mars 2023.

^B Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités ou des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix du Fonds. Une explication de ces différences est présentée dans les notes annexes. Pour les périodes closes après le 1^{er} janvier 2017, les données comparatives par titre (à l'exception de la valeur liquidative par titre à la clôture de la période) ont été arrondies à deux décimales, conformément aux normes de présentation actuelle.

^C L'actif net et les distributions sont basés sur le nombre de titres en circulation à la date donnée. L'augmentation (la diminution) liée aux activités est basée sur le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par titre entre l'ouverture et la clôture de la période.

^D Les distributions sont versées en espèces ou réinvesties dans des titres additionnels du Fonds, ou les deux. Elles ne tiennent pas compte de la réduction des frais de gestion distribuée aux porteurs de titres, le cas échéant. Les distributions sont présentées selon la meilleure estimation de leur traitement fiscal par l'équipe de gestion.

^E Ces chiffres sont arrêtés à la clôture de la période de l'exercice indiqué.

^F Le ratio des frais de gestion est basé sur les charges totales (à l'exclusion des distributions, des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de période. Il tient compte de la quote-part du Fonds dans les charges estimatives engagées par tout fonds d'investissement sous-jacent, le cas échéant.

^G Le ratio des frais d'opérations comprend le total des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Il tient compte de la quote-part du Fonds dans les frais d'opérations estimatifs de tout fonds d'investissement sous-jacent, le cas échéant.

^H Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure la gestion du portefeuille du Fonds est active. Un taux de 100 % indique que tous les titres en portefeuille ont été vendus ou achetés une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé au cours de l'exercice, plus les frais d'opérations payables par celui-ci au cours de l'exercice sont élevés, et plus fortes sont les chances que les investisseurs reçoivent des gains en capital impossibles durant cet exercice. Il n'y a pas nécessairement de relation entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Ce taux est égal au montant des achats ou à celui des ventes de titres, selon le moins élevé, divisé par la valeur marchande moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme. Le taux de rotation du portefeuille a été annualisé pour les périodes supérieures à six mois, mais inférieures à un exercice complet.

FNB Fidelity Advantage Ether^{MC}

Rendement passé

Les données sur le rendement figurant ci-dessous sont fondées sur l'hypothèse que toutes les distributions versées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres additionnels de celui-ci. Ces données ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de distribution, ni d'autres frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire le rendement. La performance antérieure du Fonds n'indique pas nécessairement comment celui-ci se comportera à l'avenir.

Rendement annuel

Le diagramme à barres suivant présente le rendement annuel du Fonds pour chaque année indiquée et illustre les fluctuations de sa performance d'une année à l'autre. Exprimés en pourcentage, ces résultats démontrent les variations, à la hausse comme à la baisse, du rendement d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque exercice. Dans le tableau du rendement annuel ci-dessous, les données les plus récentes concernant le rendement de chaque série de titres portent sur la période courante de six mois.



La date du début des activités est le 26 septembre 2022.

Aperçu du portefeuille au 30 septembre 2023

Répartition sectorielle			Principaux placements	
	% de l'actif net du Fonds au 30 septembre 2023	% de l'actif net du Fonds au 31 mars 2023		% de l'actif net du Fonds
Actifs numériques	100,0	100,0	1. Ether	<u>100,0</u>
Trésorerie et équivalents	0,1	0,0		<u>100,0</u>
Autres actifs (passifs) nets	(0,1)	0,0	Total de l'actif net du Fonds : 3 061 000 \$	

Les renseignements présentés dans les tableaux ci-dessus tiennent compte, le cas échéant, de la quote-part du placement du Fonds dans tout fonds sous-jacent géré par Fidelity.

Les chiffres comparatifs, le cas échéant, ont été reclassés selon le risque rattaché au pays plutôt qu'en fonction du pays de constitution afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

L'aperçu du portefeuille peut changer par suite des transactions effectuées au sein du portefeuille du fonds d'investissement. Les plus récents rapports annuel, semestriel ou trimestriel, l'aperçu du FNB et le prospectus du fonds d'investissement ou du fonds sous-jacent sont disponibles gratuitement en appelant au 1 800 263-4077, en envoyant une demande écrite à Fidelity Investments Canada s.r.l., 483 Bay Street, Suite 300, Toronto (Ontario) M5G 2N7 ou en visitant notre site Web à www.fidelity.ca ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.



Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto (Ontario) M5G 2N7

Gestionnaire

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto (Ontario) M5G 2N7

Dépositaire

Services de compensation Fidelity Canada s.r.i.
Toronto (Ontario)

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

State Street Trust Company of Canada
Toronto (Ontario)

Conseiller en valeurs

Fidelity Investments Canada s.r.i.
Toronto (Ontario)

Visitez notre site Web à

www.fidelity.ca

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les FNB Fidelity sont vendus par des courtiers inscrits. Chaque FNB fait l'objet d'un prospectus qui contient des renseignements importants sur le FNB, y compris ses objectifs de placement et les frais applicables. Le lecteur est avisé qu'il doit obtenir un exemplaire de ce prospectus, le lire attentivement et prendre conseil auprès d'un courtier inscrit avant d'investir. Investir dans des FNB comporte des risques, au même titre que tout autre placement. Il est impossible de garantir qu'un FNB réalisera ses objectifs de placement. Par ailleurs, sa valeur liquidative, son rendement et le rendement de ses placements pourraient être assujettis, de temps à autre, à des variations en fonction des conditions du marché. Les investisseurs peuvent réaliser un gain ou subir une perte à la vente de leurs titres d'un FNB Fidelity. Le rendement passé n'est pas une garantie ni n'est représentatif du rendement futur. La répartition des placements du FNB est présentée à des fins d'illustration de la manière dont un FNB peut investir. Elle n'est pas nécessairement représentative des placements actuels ou futurs d'un FNB. Un FNB peut modifier ses placements à tout moment.

® Fidelity Investments est une marque déposée de Fidelity Investments Canada s.r.i.

62.383200F